

Rentrée 2013

RESPONSABLE DE PRODUCTION  
DIFFUSION DISTRIBUTION

2<sup>e</sup> année (P3)

Epreuve rédactionnelle  
Durée : 1h30 – Coefficient : 2

En vous appuyant sur vos connaissances personnelles et à l'aide des documents ci-joints, vous devrez rédiger une synthèse de 1500 signes.

Au sein de cette synthèse vous identifierez les acteurs du débat (entreprises, institutions, individus ou groupe d'individus qui sont partie prenante de ce débat).

Votre texte devra être construit tout en évitant de paraphraser les articles.

Documents remis :

- Article paru dans Les Echos du 11 octobre 2012
- Article paru dans Le Film Français du 22 octobre 2012
- Article paru dans Le Nouvel Observateur du 30 octobre 2012
- Article paru dans Le Nouvelobs.fr du 5 novembre 2012
- Dépêche AFP du 6 novembre 2012
- Article paru dans Le Figaro 9 novembre 2012

Tout dossier détérioré ou comprenant une page arrachée entraînera l'exclusion du candidat et/ou l'annulation de ses résultats.

## La « scripted reality », nouvel eldorado de la télévision lowcost

**Le mariage de la télé-réalité et de la fiction est en marche. Cette « scripted reality » intéresse au plus haut point les chaînes de télévision et les producteurs français : il ne coûte pas cher et la fameuse « ménagère de moins de 50 ans », paraît-il, en raffole.**

La « scripted reality », ou « réalité écrite », arrive en force à la télévision. Présente depuis des années en Allemagne, ce nouveau genre a débarqué dans l'Hexagone il y a deux ans. France 2 a été la première chaîne à tirer, avec « Le jour où tout a basculé ». Depuis, NRJ 12, M6 et France 3 lui ont emboîté le pas, avant d'être suivis par NT1 et W9. Véritable mariage d'amour entre la télé-réalité et la fiction, la « fiction du réel » traite de sujets proches de la vie des gens -souvent des faits divers -, tournés à la manière d'un reportage, avec les codes de la télévision réalité. Les producteurs de ces programmes sont d'ailleurs tous issus du flux.

Pour les chaînes, les avantages sont nombreux. A commencer par le coût. « *Les décors sont limités, les comédiens, techniciens et nombre de jours de tournage sont réduits. On est proche de l'économie d'un magazine de journée type "10H Le Mag"* », explique Estelle Boutière chez NPA Conseil. Un épisode du « Jour où tout a basculé » (26 minutes) coûte, par exemple 38.000 euros, là où il faut dépenser quelque 110.000 euros pour une fiction comme « Plus belle la vie » ! Pour « Si près de chez vous », diffusé sur France 3, l'épisode de 26 minutes coûte 30.000 euros. Ensuite, la « scripted reality » fait un carton d'audience auprès de la ménagère de moins de 50 ans. Sur TF1, avec « Au nom de la vérité », l'audience auprès de cette cible privilégiée en publicité a presque triplé et permis à la chaîne de reprendre le leadership sur le public féminin le matin. En revanche, sur la tranche 4 ans et plus, ce n'est pas une réussite pour tout le monde : malgré une audience doublée chez les « ménagères », France 2 fait moins d'audience avec sa « scripted reality » sur le premier semestre que la saison passée. Le jackpot pour les chaînes, c'est surtout qu'un épisode peut sans problème être rediffusé trois fois. Le coût réel du « Jour où tout a basculé » pour France 2 s'élève donc à un peu plus de 12.000 euros l'épisode. « *C'est un programme de flux qui crée du stock. Et il n'y a pas de différence entre les audiences de première et de deuxième diffusion* », explique Nathalie Darrigrand, directrice des magazines de société de France 2. Il peut aussi être commercialisé à l'étranger. « *NRJ12 est sur le point de vendre "Hollywood Girls" en Allemagne, en Afrique et en Italie* », affirme Stéphane Joffre, directeur des programmes de la chaîne, qui planche déjà sur une nouvelle « scripted reality » inspirée des « telenovelas » au Brésil, qui pourrait être programmée en prime time.

Pour Julien Courbet, producteur du « Jour où tout a basculé », « *la télévision française est en train de basculer dans une autre économie de fabrication. Dans l'aviation, on a Air France et EasyJet, la SNCF va faire des trains lowcost... La télé doit s'y mettre elle aussi !* ». Ce dernier affirme gagner très peu avec sa « scripted reality », « *même pas 2 % ou 3 % de marge* », alors que les programmes sont assez facilement rentabilisés par les chaînes de télévision grâce aux publicités qui les entourent. Les patrons de chaîne plébiscitent ce nouveau genre, qui leur permet de s'affranchir des séries multirediffusées, comme l'inusable Derrick. « *Cela permet à de jeunes auteurs de pouvoir travailler ensemble et de progresser. C'est très fécond pour le milieu de la création* », s'est presque enflammé Nonce Paolini, le PDG de TF1, au dernier Mipcom. Mais le succès n'est pas toujours au rendez-vous. La rediffusion le samedi soir après 20 heures de « Si près de chez vous » sur France 3 va s'arrêter le 27 octobre. La « scripted reality », pourtant réalisée par un grand producteur de fiction, Lagardère Entertainment, faisait moins bien que « Zorro » sur la même case cet été... qui va donc être remis à l'antenne. A l'avenir, affirme Takis Candilis, le président de Lagardère Entertainment, la fiction sera à deux vitesses : du lowcost comme la « scripted reality » pendant la journée et du « high cost » le soir, aux heures de grande écoute.

**FABIENNE SCHMITT AVEC GRÉGOIRE POUSSIELGUE, Les Echos**

**Le Film Français - 22/10/2012**

## **Scripted reality : le CSA lance la concertation**

**Interpellé par plusieurs organisations professionnelles, le Conseil supérieur de l'audiovisuel va finalement organiser des auditions selon nos informations.**

La décision n'est certainement pas sans lien.

Alors que l'Uspa vient d'interpeller publiquement le CSA sur l'absence de concertation dans le domaine de la scripted reality -dont l'instance aurait estimé qu'elle pouvait s'assimiler à de la fiction et par conséquent entrer dans les obligations des chaînes selon Satellifax daté du 11 octobre-, le Conseil va lancer une série d'auditions des organisations professionnelles sur le sujet, selon nos informations.

Cette consultation, qui démarrera en novembre, fait également suite à un courrier adressé par la Guilde de scénaristes au président du CSA, Michel Boyon, la semaine dernière.

Dans celui-ci, le syndicat s'étonnait là encore du projet de délibération de l'instance sans que les organisations concernées n'aient été consultées.

Tout Mirabeau, l'heure est à éteindre l'incendie sur les thèmes que la scripted reality n'étant pas une catégorie de programmes en soi, le CSA n'a pas à prendre de délibération générique et générale, mais plutôt regarder les programmes au cas par cas, ou encore qu'il n'y a pas d'urgence sur ce sujet.

Pour autant, « si un programme répond aux critères de qualification d'une œuvre, c'est sans doute difficile de ne pas la considérer comme une fiction au sens de nos textes », reconnaît Francine Mariani-Ducray, conseiller en charge de cette question au CSA.

Emmanuelle Miquet

## **"Scripted reality" et télé publique : pourquoi Filippetti a raison de s'y attaquer**

**La "scripted reality", qu'est-ce que c'est ? Des faux documentaires avec de vrais acteurs et de vraies voix off. "Le jour où tout a basculé" ou "Si près de chez vous", des modèles du genre, sont diffusés sur le service public, ce qui ne plaît pas à Aurélie Filippetti. Pourquoi ces programmes n'ont-ils pas leur place à France Télévisions ? Décryptage de François Jost, spécialiste des médias.**

Il y a deux mois à peine, j'organisais à la Sorbonne, avec le Centre d'étude sur les images et les sons médiatiques, que je dirige, un colloque international intitulé : "Qu'est-ce qu'une télévision de qualité?". Je me souviens de la réaction agacée d'un membre de l'équipe dirigeante d'une grande chaîne, qui, à l'annonce de ce qui n'était encore qu'un projet, se mit en colère, me lançant qu'il ne me viendrait à l'idée de personne de faire un colloque sur la qualité du cinéma ou de la littérature.

### **Bonne ou mauvaise télévision : un débat difficile**

Je me souviens aussi de la réponse que l'actuel président de France Télévisions fit, au cours d'une réunion publique ; à celui qui lui demandait "est-ce que le service public doit être populaire et de qualité ?", il répondit simplement, "populaire". Tout cela pour dire que la question de la qualité des programmes est un serpent de mer et qu'il faut du courage pour l'affronter. À cet égard, on ne peut que féliciter et remercier la ministre Aurélie Filippetti de l'avoir posée. C'est un peu plus positif que de rejeter la télévision en bloc en lui refusant son statut de pratique culturelle (gageons que certains commentaires iront dans ce sens !).

Revenons sur sa déclaration : "Je pense qu'il y a des émissions comme la 'scripted reality' qui n'ont pas leur place sur le service public parce que ce n'est pas un type d'émission de qualité qui correspond aux objectifs du service public."

La première question que pose une telle position est de savoir s'il existe a priori des genres qui seraient intrinsèquement de qualité et d'autres intrinsèquement mauvais. C'est souvent ce que considèrent les responsables du service public, pour qui, par exemple, le théâtre est toujours un programme de qualité, quelle que soit la pièce représentée. On a vu ainsi ces derniers mois de mauvaises pièces mal jouées, montées en épingle simplement parce qu'elles relevaient du genre dramatique.

On peut aussi, comme le service public encore, exclure globalement la télé-réalité sous prétexte qu'elle appartient à la télé-poubelle. Cette position est dangereuse car elle fait l'économie d'une réflexion sur la part de création que l'on ait en droit d'exiger de chacun des genres. Après tout, il y a des retransmissions sportives de bonne qualité comme il y a des pièces de mauvaise qualité. Et l'on a vu cet été avec les Jeux olympiques que c'était un thème de discussion légitime.

### **La scripted reality, docu, fiction ou simple divertissement ?**

Pourquoi, dans ces conditions, donner raison à la ministre quand elle pense que la "scripted reality" ne "correspond pas aux objectifs du service public" ? Pour plusieurs raisons. La première est que la "scripted reality" est une appellation de marketing, comme télé-réalité ou docu-fiction, qui consiste à attirer les téléspectateurs en promettant la réalité tout faisant une fiction. Qu'une histoire soit fondée sur une histoire vraie n'en fait pas un documentaire.

Des émissions comme "Le Jour où tout a basculé", qui a lancé ce genre, ou "Si près de chez vous" ne font que reprendre ce que faisaient les reality shows au début des années 90, c'est-à-dire raconter avec des acteurs, des faits divers. Voici quelques pitches des derniers numéros de la série de "Si près de chez vous", qui passe en début d'après-midi sur France 3 :

- "Près de Strasbourg, il y a un an, la vie d'Olivier a basculé à la suite d'une agression. Il était à son bureau quand on l'a frappé à la tête. Depuis, Olivier a perdu la mémoire et n'a jamais pu identifier son agresseur."

- "Marc, 53 ans, collectionneur de grands vins, est effondré : il vient de perdre son 'Graal' : un lot de trois bouteilles intactes d'un grand cru bordelais de 1942, estimé à près de 70.000 euros. Trois personnes de son entourage sont suspectées. Jean, son assistant, Léa, 24 ans, sa fille..."

- "À quelques minutes de son mariage, Stéphanie se réveille séquestrée dans un coffre de voiture en pleine forêt bordelaise. Trois personnes pourraient avoir commis cet acte criminel."

- "Pessac, dans le département de la Gironde, le corps de Romain, 24 ans, vient d'être retrouvé. S'agit-il d'un accident ou d'un meurtre ? Qui pouvait en vouloir à ce jeune boulanger ?"

Ce type de programmes existe aussi sur les télévisions privées. Grand bien leur fasse. Le problème, pour le service public, est double.

D'abord, un problème du respect des obligations de la chaîne. Les chaînes doivent chaque année produire un quota "d'œuvres de création française" (16% de leur chiffre d'affaires). Faire de la "scripted reality" permet aux chaînes de remplir cette obligation à peu de frais. Au lieu de se lancer dans des séries ou des unitaires coûteux, elles remplissent leur quota avec des dramatiques écrites à la va-vite et jouées par des acteurs ou d'anciens candidats de télé-réalité.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel s'interroge donc, à juste titre, sur ce qu'est vraiment ce "nouveau" sur le genre : un divertissement ou une fiction ? Selon la réponse, ces programmes entreront ou non dans le quota des œuvres de création française.

### **La scripted reality, une mission de service public ?**

Le second problème est évidemment l'adéquation de ces pseudo-fictions aux exigences de France Télévisions. Voici ce que précise le cahier des charges :

"France Télévisions doit être un des premiers investisseurs dans la création audiovisuelle et cinématographique d'expression originale française. L'effort doit porter sur l'adaptation du patrimoine littéraire français, l'illustration de l'histoire nationale et européenne, l'exploration et le suivi des mouvements de la société contemporaine. La société contribue au renouvellement des genres et de la diversité des formats : promotion de nouvelles écritures ou de nouveaux talents, thèmes adaptés en permanence pour être en phase avec l'évolution de la société"(article 9).

On est loin du compte... Takis Candilis, le producteur de scripted reality, disait ce mardi matin sur Europe 1, que ce genre est dans la case qui était celle de "Derrick" auparavant, et qu'il substitue à l'achat de programmes étrangers des productions françaises, tout en laissant leur chance à de nouveaux talents.

Même si "Derrick" favorisait la sieste, je ne pense pas qu'on y ait beaucoup gagné ! La "scripted reality" est une télévision au rabais, dont l'habileté est de détourner les obligations du service public en faisant prendre aux téléspectateurs des vessies pour des lanternes : de la fiction pour de la réalité, du produit formaté pour de la création, des recettes anciennes pour de la nouveauté.

**François Jost**

## **"Le jour où tout a basculé" &co : la "scripted reality", un spectacle du réel**

**"Au nom de la vérité" sur TF1, "Le jour où tout a basculé" sur France 2, "Si près de chez vous" sur France 3... Les émissions qui mettent en scène le réel se sont multipliées à la télévision. Faits divers ou de société, voix off et... acteurs, telle est la recette de ces programmes actuellement dans le viseur du CSA et d'Aurélie Filippetti. Mais pour l'anthropologue AbduGnaba, le débat cache une réalité plus inquiétante.**

Au-delà du débat entre producteurs, il est nécessaire pour l'anthropologue de rappeler que la création n'a pas pour but de copier le réel. Le créateur a pour ambition de créer un monde (son monde) qui concurrence celui qui nous est familier. Il nous offre un autre regard que le nôtre, un regard qui nous étonne et nous captive.

Les programmes de "scripted reality", quant à eux, cherchent à reproduire le réel. Tout est là. L'opacité du débat vient de la confusion entre production et reproduction...

### **Le réel, un produit de consommation**

Mais aujourd'hui, le réel est devenu un produit de consommation. Il se dévore comme un aliment gourmand, et s'apparente de plus en plus à un shoot d'adrénaline. La mise en scène de l'événement provoque une sensation de vertige : nous sommes plongés au cœur de l'action, et dans le même temps, nous la mettons à distance.

Fenêtre teintée comme celle d'une limousine, le téléviseur conjure le réel, au double sens du terme : il rassure en convoquant les faits, tout en les révoquant. Il fait advenir un monde auquel nous ne participons pas. Cette tension fait le succès des programmes de "scripted reality". Ils nous offrent à bon compte ce que Baudrillard appelait le "grand frisson du vécu". Est-ce à dire qu'il s'agit de création ? Certainement pas.

### **Notre passivité confortée**

Ce qui se cache derrière le débat actuel est cependant plus inquiétant. La mise en scène du réel est presque toujours anxiogène : vol, agression, accident, conflits familiaux... Les éléments de ces réalités sélectionnées ne sont jamais anodins. Le "grand frisson du vécu" est à ce prix : un monde transformé en spectacle et qui paraît plus vrai que le vrai. Mais un monde qui fait peur ! Plus les faits nous paraissent banals, plus nous frissonnons. C'est la mythologie du fait divers.

Produit de consommation par excellence, la "scripted reality" conforte la passivité de notre société. Bien protégés devant notre téléviseur, nous assistons sans risque au spectacle du réel. Dès lors, pourquoi bouger puisque les événements viennent à nous ? D'autant plus que le monde extérieur est dangereux : pourquoi prendre le risque de se faire agresser, alors qu'il est si simple de rester assis dans son fauteuil, comme on le faisait auparavant près de la cheminée ? Nous consommons du réel.

**AbduGnaba**  
Anthropologue

## **Nonce Paolini (TF1): la "scripted reality" est bien de la fiction**

**Nonce Paolini, le patron du groupe TF1, a affirmé mardi que les programmes de "scripted reality" devaient être considérés comme des œuvres de fiction, s'inscrivant à contre-courant des professionnels de la fiction et de certaines chaînes.**

Les émissions de "*scripted reality*" sont, la plupart du temps, des reconstitutions de faits divers jouées par des comédiens.

*"Il n'y a qu'en France qu'on se pose cette question"* de savoir si la scripted reality est une fiction, a déclaré M. Paolini lors d'un colloque NPA Conseil Le Figaro.

*"Il n'y a pas un pays au monde où on se pose cette question, puisque des producteurs en vivent, des acteurs, souvent de jeunes acteurs y montrent leur talent, de jeunes auteurs peuvent s'exercer à l'exercice audiovisuel et par ailleurs le public semble y trouver un intérêt"*, a-t-il ajouté.

*"Ici, c'est un débat. On est en train de perdre du temps alors que ce sont des objets audiovisuels qui méritent d'entrer dans la catégorie fiction"*, a-t-il conclu.

TF1 propose dans cette catégorie de "*scripted reality*" "*Au nom de la vérité*" et "*Mon histoire vraie*".

M6, France 2 ou France 3 en diffusent aussi, mais les producteurs de fiction craignent que la percée de ces émissions peu coûteuses, si elles sont incluses dans les quotas de fiction des chaînes, n'entraîne une baisse des commandes d'œuvres patrimoniales (fiction, documentaire, dessins animés...) de la part des chaînes.

Le groupe public France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô) a annoncé la semaine dernière qu'il ne déclarait pas ces émissions auprès du CSA comme étant de la fiction.

Le CSA, qui a annoncé fin octobre que certaines chaînes les déclaraient comme de la fiction, va lancer une série d'auditions d'ici la fin du mois pour décider de la manière dont il va appréhender ce nouveau format.

## Menaces sur la scripted reality

### Le CSA va se pencher sur des émissions comme *Au nom de la vérité* ou *Le jour où tout a basculé* et décider de leur avenir

Sans le succès d'*Au nom de la vérité*, diffusé sur TF1, la scripted reality ne serait pas en train d'envahir toutes les télévisions au point d'inquiéter la production audiovisuelle traditionnelle. L'émission part d'une histoire réellement vécue et s'attache à la reproduire à l'écran en faisant appel à de jeunes comédiens, fraîchement sortis des écoles et en usant des codes de narration extrêmement simples. Le rythme de jeu est extrêmement élevé, il y a un ou deux comédiens présents sur une scène, ce qui facilite les prises et la qualité technique n'est pas toujours au rendez-vous. Il n'est pas rare d'apercevoir des reflets, des ombres dans le dos des comédiens ou d'entendre un son distancé quand il n'y a pas d'écho. En revanche, il n'est pas rare de voir quinze à vingt minutes de tournage utile réalisées chaque jour, ce qui permet de réaliser des économies très substantielles.

Malheureusement pour les techniciens, les auteurs et les comédiens qui sont mis à forte contribution sur ce type de produit, le public ne se soucie guère de ces imperfections. Il a regardé massivement *Au nom de la vérité* et a permis la Une de retrouver, en matinée, d'excellentes parts d'audience. Dans la foulée, TF1 a lancé, *Mon histoire vraie*, un magazine articulé autour d'un événement vrai qui a bouleversé la vie des gens, et M6 *Face au doute*.

France Télévisions ne s'est pas tenu à l'écart de ce mouvement. France 2 a mis en place, avec succès, *Le jour où tout a basculé*, une émission qui se penche sur les événements qui ont profondément bouleversé la vie des personnes. Les histoires sont écrites et réalisées comme un reportage et une avocate, Nathalie Felloneau vient commenter ces scènes de la vie quotidienne. *Si près de chez vous*, sur France 3, s'inscrit dans le même esprit et s'intéresse à des faits divers, généralement dramatiques qui se produisent, chaque jour, en France. Ce magazine relate, par exemple, l'histoire de ce vétérinaire des Pyrénées Orientales que l'on a retrouvé assassiné de deux balles tirées à bout portant. Toutes ces émissions ont trouvé leur public et se développent rapidement mais elles suscitent de vives réactions pour ne pas dire l'hostilité de l'Union Syndicale des Producteurs Audiovisuels et du Syndicat des Producteurs Indépendants. **Aurélie Filippetti**, ministre de la Culture, a même déclaré récemment : « Ce n'est pas un type d'émission de qualité qui correspond aux objectifs du service public ».

Alerté sur ce phénomène, le CSA va entamer, à partir du lundi 19 novembre, une série d'auditions afin d'encadrer ce type de séries. Les interdire conduirait à priver des comédiens et de jeunes auteurs et de nouveaux producteurs de leur premier débouché professionnel. Les laisser proliférer en dehors de toute réglementation entraînerait la disparition, à terme, de fictions classiques et patrimoniales. C'est toute la difficulté de la réflexion que le CSA va ouvrir en sachant que la situation économique des chaînes généralistes et de la TNT va les conduire à multiplier ce type de commandes.

**Emmanuel Schwartzberg**